



REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES (68160)

Le 24 août 2022

Le Val d'Argent placé en situation de « crise » sécheresse par la préfecture

Nos sols ont été bien arrosés la semaine passée. Le bienfait est certain pour les jardins, nos massifs en ville, nos prés et nos rivières. Mais en ce qui concerne nos capacités d'eau, l'incidence est quasiment nulle. Les quantités tombées ne compensent de loin pas le déficit accumulé depuis des mois. La filtration des eaux de pluie vers les réserves, si elle se fait, met du temps. Il s'agit donc d'un moment de soulagement qui ne change rien à la situation de sécheresse installée. Notre vigilance doit rester complète. Ce n'est pas parce qu'il a plu quelques jours que nous pouvons laisser couler librement nos robinets.

À l'heure actuelle, nos diverses sources d'eau suffisent à notre consommation quotidienne. Nous nous trouvons donc à peu de chose près à un point d'équilibre. Mais nous savons par expérience que les niveaux d'eau les plus bas se mettent en place vers la fin septembre. La raison : les rivières et les sources ont alors accumulé les déficits en eau de la saison d'été. C'est une loi générale pour nos climats. Le scénario d'une situation plus tendue est donc attendu pour l'automne. En avoir conscience doit nous inciter à la plus grande prudence et nous préparer à des restrictions sur la consommation d'eau peut-être plus sévères encore que celles que nous connaissons en ce moment.

Les prescriptions d'urgence

[L'arrêté préfectoral du 8 août](#) incluant nos communes du Val d'Argent dans la situation de « Crise » garde toute son actualité. Toute personne n'en respectant pas les interdictions s'expose à des sanctions.

Pour rappel, il est strictement interdit de :

- Remplir sa piscine
- Laver son véhicule
- Laver les voiries et les trottoirs
- Nettoyer les terrasses, toitures et façades
- Arroser les pelouses, les espaces verts et les terrains de sport, les massifs floraux publics
- Arroser son jardin potager entre 8h et 20h
- Alimenter les fontaines publiques, les plans d'eau et les bassins d'agrément ou mares

C'est la raison pour laquelle, dans notre commune, les bacs, les pelouses et les fleurs ne sont plus arrosés, les fontaines sont fermées, les rues, les trottoirs et les véhicules de service ne sont plus lavés. A la piscine, le remplissage du bassin ne se fait plus en continu et les agents sensibilisent les usagers aux économies d'eau dans les douches par des messages affichés dans les vestiaires.

Sobriété, civisme et solidarité

Mais, plutôt que l'interdiction, nous aimerions invoquer la sobriété, le civisme et la prise de conscience. La sobriété va s'avérer pour tous un apprentissage nécessaire. Le réchauffement climatique trouvera dans la ressource en eau sa conséquence la plus sensible. Nous commençons à nous en rendre compte. Chiffrer l'effet d'un effort collectif sur la consommation en eau reste peut-être difficile. Le meilleur moyen de le mesurer serait encore de le pratiquer. Beaucoup de petits

gestes sont à notre portée. Et beaucoup de petits gestes se mesurent en litres d'eau mais aussi en degrés de prise de conscience.

Le risque d'incendie, vigilance en forêt

Nous avons tous noté que la Préfète avait interdit toute pénétration humaine dans les massifs forestiers du Bas-Rhin pendant le week-end de l'Assomption. Nous sommes limitrophes avec ce département et les risques de feu ne sont peut-être pas moindre à Sainte-Marie-aux-Mines qu'à La Vancelle. La plus grande vigilance est donc exigée en forêt. Pas de feu, bien entendu. Ceux-ci sont strictement interdits. Et ne fumez pas en forêt non plus. La moindre braise peut avoir des effets dévastateurs. Nos forêts sont déjà suffisamment éprouvées ainsi.

La ressource eau à Sainte-Marie-aux-Mines

Il est dit de nos ressources en eau qu'elles sont actuellement saturées, ce qui veut dire que nous ne pouvons pas compter, dans l'immédiat au moins, sur d'autres ressources en eau que celles dont nous disposons.

Lors de la réfection du tunnel, des études hydro-géologiques avaient été menées pour anticiper la perte d'une ressource d'eau consécutive au percement de veines. Trois forages successifs ont donné des résultats négatifs. La seule solution réaliste s'est reportée sur le captage du Petit-Haut qui alimente depuis le réseau à raison de 110 m³ par jour.

Notre réseau

Tout esprit de clocher mis à part, nous pouvons dire que notre réseau d'eau à Sainte-Marie-aux-Mines est d'une très grande qualité. Non seulement il nous permet de collecter environ 1000 m³ d'eau chaque jour avec une déperdition minimale de moins de 10 %, mais les installations de surveillance sont elles aussi très performantes. Grâce à un système de distribution rigoureusement sectorisé, grâce à des logiciels de supervision très performants, toutes les variations et anomalies sont à chaque instant disponibles.

Aux Services Techniques de la commune, les agents commencent leur journée par une analyse précise de la situation. Le suivi est possible quasiment heure par heure. Nous nous trouvons donc dans des conditions idéales. Cela nous engage d'une certaine façon à nous montrer à la hauteur aussi par nos comportements individuels.

Nous comptons sur votre collaboration pour respecter ces mesures de restriction. Ce sont vos gestes quotidiens qui contribuent à la préservation des ressources en eau !